

Ordre du jour et compte-rendu du conseil de labo du 3 février 2015 pour les membres du LIDILEM

Présent-e-s : Catherine Brissaud, Emilie Charles, Christian Degache, Francis Grossmann, François Mangenot, Marinette Matthey, Cyril Trimaille.

Excusés : Jean-Marc Colletta, Olivier Kraif

1. Suite du rapport HCERES

La Direction de la recherche nous a fait parvenir le rapport des experts du HCERES. Tout le monde s'accorde à le trouver bon, voire très bon. Les experts signalent simplement la prise de risque que comporte la demande d'UMRisation si elle est envisagée dans le cadre d'une fusion avec le laboratoire LSE (Sciences de l'éducation), hypothèse que j'ai évoquée lors de la visite du 10 décembre et qui n'est encore qu'un objet de discours. Ce rapport, qui est encore une version provisoire, est joint à ce CR, prière de ne pas diffuser cette version provisoire. Des réunions d'axe sont à prévoir pour discuter des commentaires. La Direction de la recherche doit renvoyer d'ici le 16 février deux fichiers: l'un avec une liste des erreurs factuelles, l'autre avec une éventuelle réponse au rapport.

Décision:

- Les erreurs factuelles constatées doivent m'être envoyées d'ici dimanche soir;
- Je rédige un paragraphe concernant l'éventuelle fusion avec le LSE dans le cadre d'une demande d'UMRisation et le soumetts aux membres du conseil;
- Je prends contact avec Philippe Dessus (directeur du LSE) pour lui demander sa vision des choses.

2. Journée recherche/terrain/Education organisée par l'ESPE

Cette journée aura lieu le 5 mars, elle vise à réfléchir à une articulation plus harmonieuse de la recherche et des pratiques d'enseignement et de formation.

Catherine Brissaud et Jean-Pierre Chevrot ont été contactés personnellement. Plusieurs "actions" menées par le LIDILEM peuvent être concernées par cette journée: celle des MOOC (François Mangenot et Christian Degache); le projet *Plurilinguisme dans l'Académie de Grenoble* (PAG) (Cyril Trimaille et Marinette Matthey); le projet *Ifé* autour de l'orthographe (Catherine Brissaud); la convention avec Les Béalières (Jean-Pierre Chevrot), etc.

Décision:

- Catherine Brissaud et Jean-Pierre Chevrot centralisent les « actions », ce qui signifie que les personnes concernées envoient un descriptif de leurs actions sous l'angle "articulation recherche-terrain", mais on ne sait pas encore qui pourra se rendre à cette journée. Il est possible de s'annoncer auprès de Catherine Brissaud.

3. Bilan des embauches en 2014 au LIDILEM

En annexe de ce CR se trouve aussi un récapitulatif fait par I. Rousset des personnes qui ont pu être engagées en CDD en 2014 pour des mini-mandats de recherche. Des membres du Conseil font remarquer que la liste n'est pas exhaustive... mais c'est qu'ils n'ont pas répondu à la demande d'Isabelle de lui signaler ces embauches. Nous ferons mieux l'an prochain!

4. Demande pour une journée d'étude

Chantal Domp martin organise une journée d'étude autour du thème: *Plurilinguisme et ateliers d'écriture créative dans l'enseignement des langues à l'université : pratiques et réflexions*. Cette journée aura lieu le 22 mai 2015 dans le cadre du nouveau Programme 2 de l'Axe 3 : approches plurilingues et apprentissages situés.

Décision:

- Le Conseil accorde 400 euros à cette journée et rappelle qu'en raison des 3 colloques organisés en 2015 (AFLICO, EPAL, RFS), nous ne sommes plus en mesure, pour cette année 2015, de financer d'autres manifestations scientifiques.

5. Convention avec l'Université Bretagne Sud

Deux chercheurs de l'UBS ont demandé à rejoindre l'axe 1 du LIDILEM dans le domaine des Humanités Numériques: Geoffrey Williams et Ioana Galleron. Nos deux universités vont signer une convention qui entérine cet accueil.

6. Décharge de 24h pour la direction adjointe

La décharge est fractionnée en deux "chargés de mission" qui deviennent de fait des directeurs adjoints: 12h à Christian Degache pour son rôle de médiateur entre le LIDILEM et les autres composantes de l'Université qui engagent des EC rattachés au LIDILEM; 12h à Françoise Boch comme chargée de mission auprès de la rédaction de LIDIL. Ces deux personnes deviennent membres du conseil de labo et cette décision devra être ratifiée par l'AG de juin.

Séance levée à 18h55

MM/04.02.2015